

avec la parcelle AC n°26 à VOSNE-ROMANEE (21).

avec la parcelle AC n°24 et les chemins ruraux à VOSNE-ROMANEE (21).

GF-CC47 (prescriptions ordinales)

plans matérialisant les limites sur les parcelles et de leurs abords

détails du terrain, des principales masses bâties

des propriétés concernées au 1/200ème ou 1/500ème

et les deux chemins ruraux

de propriété

recherches d'archives (Géofoncier, publicité foncière...)

de la propriété au vu des éléments recueillis

(C 26 et commune)

des limites

de la parcelle accompagné d'un plan de bornage

des propriétaires concernés

de la publicité foncière (prescriptions ordinales)

Objet : Vérification de la conformité des éléments disponibles (plan de

bornage) et/ou constat et/ou rétablissement de limites suite à un bornage antérieur.

Désignation	Montant HT (€)
chemins ruraux	;